



Carte postale. Vue de l'entrée de l'école de filles de Boulogne [-Billancourt]. Début XXe siècle - **9Fi/BOU\_156** 

#### Couverture

Carte postale. Une classe de l'école maternelle de l'Institut départemental des Sourds-Muets et Sourdes-Muettes à Asnières. Début XX<sup>e</sup> siècle - **9Fi/ASN\_276** 

# Sommaire

### I. QUELLES ÉCOLES POUR QUELS ÉLÈVES ?

Document 1 - Loi sur la gratuité de l'enseignement primaire public. 1881 - 6K84

**Document 2** - Loi sur l'enseignement primaire obligatoire. 1882 - **6K93** 

**Document 3** - Carte postale. Les écoles de la rue de Paris à Puteaux. Début XX<sup>e</sup> siècle - **9Fi/PUT\_66** 

**Document 4** - Carte postale. Les écoles communales de Garches. Début XX<sup>e</sup> siècle - **9Fi/GAR\_63** 

**Document 5** - Plan d'ensemble du groupe scolaire de la commune de Garches. Vers 1888 - **TSUP203** 

**Document 6** - Photographie. Intérieur d'une salle de classe des garçons du groupe scolaire Centre rue Hector-G.-Fontaine à Asnières. Vers 1935 - **21Fi207** 

**Document 7** - Carte postale. Sortie des garçons de l'école du Centre à Asnières. Début XX<sup>e</sup> siècle - **9Fi/ASN\_149** 

#### II. QU'APPREND-ON À L'ÉCOLE ?

**Document 8** - Recueil méthodique de principes d'écriture. Vers 1900 - **5BH1** 

**Document 9** - Cahier de morale, Courbevoie. 1935 - **1J732/1** 

**Document 10** - Loi sur l'enseignement primaire obligatoire. 1882 - **6K93** 

**Document 11** - Plan des écoles municipales de Sèvres. Vers 1888 - **TSUP203** 

**Document 12** - Photographie. Une salle de l'école des garçons du groupe scolaire Centre rue Hector-G.-Fontaine à Asnières. Vers 1935 - **21Fi218** 

#### III. PUNITIONS, RÉCOMPENSES ET DIPLÔMES

**Document 13** - Registre de punitions du lycée Pasteur à Neuilly. 1932 - **1040W84** 

**Document 14** - Livre de prix : C. Filleul de Pétigny, L'Egypte, Évreux, 1850. Offert le 11 septembre 1851 - Bibliothèque André-Desquine - **W385** 

**Document 15** - Loi sur l'école primaire obligatoire, instituant le certificat d'études primaires élémentaires. 1882 - **6K93** 

**Document 16** - Certificat d'études primaires élémentaires. 1900 - **TSUP297** 

**Document 17** - Registre matricule d'inscription de l'école de garçons, 11, boulevard du Midi à Nanterre. 1896-1904 - **1978W3** 

# Chronologie

1833	Toute commune (de plus de 500 habitants) ou groupement de communes doit entretenir une école primaire élémentaire.
1850	Toute commune de plus de 800 habitants doit entretenir une école pour filles.
1867	Ouverture obligatoire d'une école de filles dans les communes de plus de 500 habitants.
1881-82	L'école devient laïque, obligatoire (jusqu'à 13 ans) et gratuite (primaire). Institution d'un certificat d'études primaires.
1886	Interdiction faite aux religieux d'enseigner dans les établissements publics.
1933	L'enseignement secondaire devient gratuit.
1936	L'école devient obligatoire jusqu'à 14 ans.
1959	L'école devient obligatoire jusqu'à 16 ans.
Années 1960	Mixité dans les écoles.
1972	Interruption des cours le mercredi au lieu du jeudi.
1975	Création du « collège unique » : . tous les élèves, à la sortie de l'école primaire, doivent entrer en 6°; . tous les collèges dispensent un enseignement commun.

## I. QUELLES ÉCOLES POUR QUELS ÉLÈVES ?

Paris, 16 juin 1881.

LOI établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

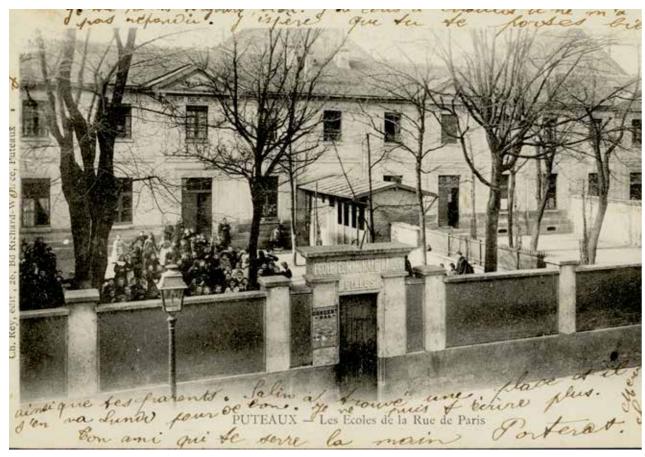
Art. 1er. — Il ne sera plus perçu de rétribution scolaire dans les écoles primaires publiques, ni dans les salles d'asile publiques. Le prix de pension dans les écoles normales est supprimé.

**Document 1** – Loi sur la gratuité de l'enseignement primaire public. 1881 - **6K84** 

Art. 4. — L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus; elle peut être donnée soit dans les établissements d'instruction primaire ou secondaire, soit dans les écoles publiques ou libres, soit dans les familles, par le père de famille lui-même ou par toute personne qu'il aura choisie.

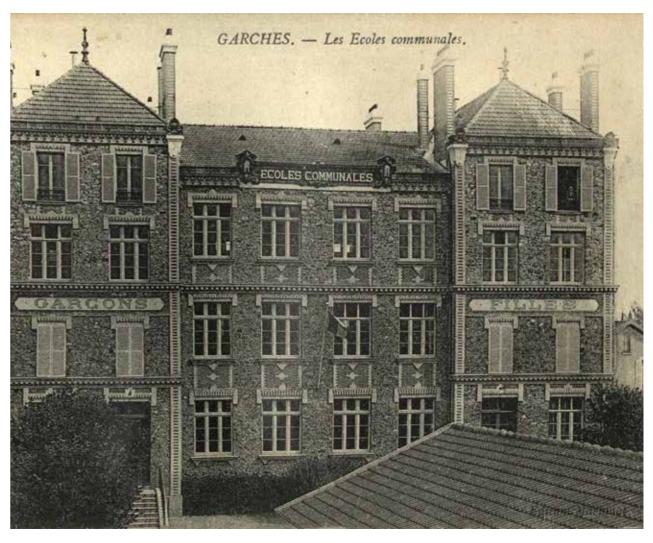
**Document 2** – Loi sur l'enseignement primaire obligatoire. 1882 - **6K93** 

1.De	quand datent ces	s deux lois ?	
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
2. Que	elles nouveautés	apportent ces lo	ois?
	L'enseigne	ement primaire e	est gratuit.
	☐ Un élève p	eut aller à l'école	e quand il le souhaite.
	L'instructi	on est obligatoir	e de 6 à 13 ans.
	Un élève p	eut choisir la cla	sse dans laquelle il sera.



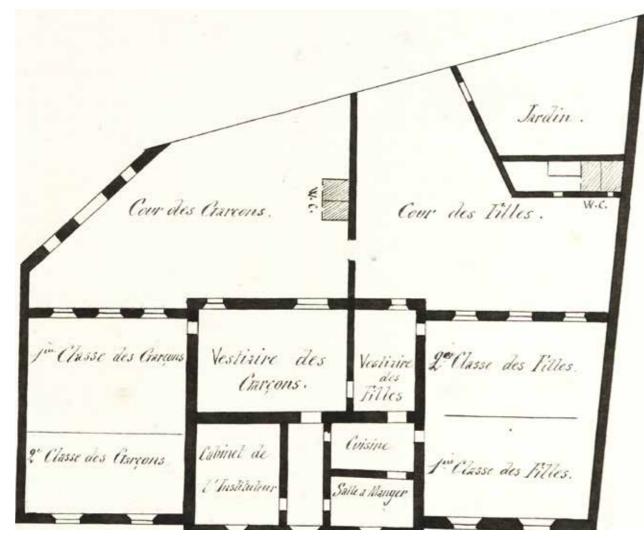
**Document 3** – Carte postale. Les écoles de la rue de Paris à Puteaux. Début XX<sup>e</sup> siècle - **9Fi/PUT\_66** 

1. Qu'est-il inscrit au-dessus de la porte d'entrée de la cour de l'école ?		
2. Que signifie le troisième mot?		
La religion n'est pas enseignée.	La religion est un enseignement obligatoire.	
3. Toutes vos réponses sur les documents 1, 2 et	3 sont-elles encore valables pour l'école d'aujourd'hui ?	



**Document 4** – Carte postale. Les écoles communales de Garches. Début XX<sup>e</sup> siècle -**9Fi/GAR\_63** 

1. Observez cette carte postale. Pourquoi est-ce écrit « ECOLES COMMUNALES » au pluriel, alors qu'il n'y a qu'un seul bâtiment ?
C'est une erreur.
Les garçons et les filles sont séparés, chacun dans une partie du bâtiment.
Parce que ces mots s'écrivent toujours au pluriel.



**Document 5** – Plan d'ensemble du groupe scolaire de la commune de Garches. Vers 1888 - **TSUP203** 

1. Comment voit-on que les garçons et les filles sont séparés?
Les classes des garçons ne sont pas les mêmes que les classes des filles.
Les garçons ne mangent pas dans la même salle que les filles.
La cour des garçons est séparée de la cour des filles.
Les vestiaires des garçons sont séparés des vestiaires des filles.



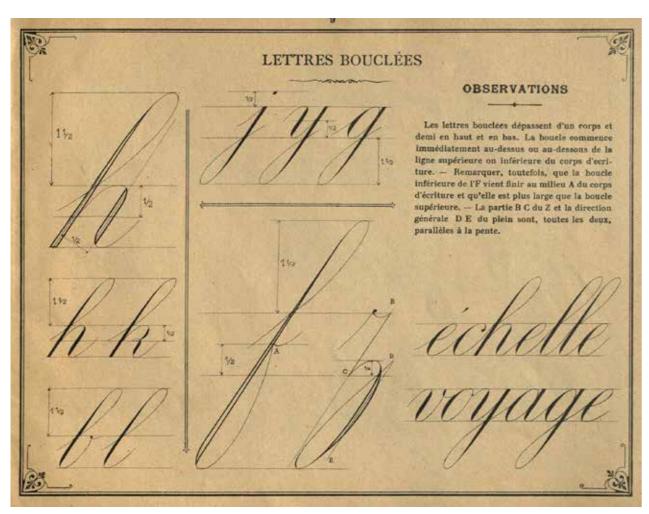
**Document 6** – Photographie. Intérieur d'une salle de classe des garçons du groupe scolaire Centre rue Hector-G.-Fontaine à Asnières. Vers 1935 - **21Fi207** 



**Document 7** – Carte postale. Sortie des garçons de l'école du Centre à Asnières. Début XX<sup>e</sup> siècle - **9Fi/ASN\_149** 

1. Quelles différences remarquez-vous entre les deux documents ci-dessus et les salles de classes et les élèves d'aujourd'hui ?

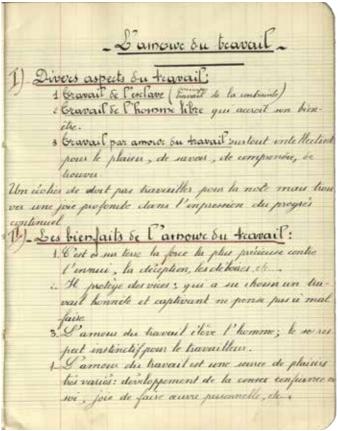
## II. QU'APPREND-ON À L'ÉCOLE ?



**Document 8** – Recueil méthodique de principes d'écriture. Vers 1900 - **5BH1** 







**Document 9** – Cahier de morale, Courbevoie. 1935 - **1J732/1** 

1. Comment s'appelle la matière étudiée par l'élève ?	
2. À quoi peut servir la leçon sur l'amour du travail pour l'élève ?	
<ul> <li>À comprendre qu'il doit travailler pour acquérir des connaissances et pas uniquement pou bonnes notes.</li> </ul>	r avoir de
À comprendre qu'il n'a pas le choix et qu'il devra travailler toute sa vie.	
À comprendre que le travail peut apporter de la satisfaction.	

LOI sur l'enseignement primaire obligatoire.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

Art. 1er. — L'enseignement primaire compren i :

L'instruction morale et civique; La lecture et l'écriture;

La langue et les éléments de la littérature française;

La géographie, particulièrement celle de la France;

L'histoire, particulièrement celle de la France jusqu'à nos jours;

Quelques notions usuelles de droit et d'éco.

nomie politique;

Les éléments des sciences naturelles physiques et mathématiques; leurs applications à l'agriculture, à l'hygiène, aux arts industriels, travaux manuels et usage des outils des principaux métiers;

Les éléments du dessîn, du modelage et de la musique;

La gymnastique;

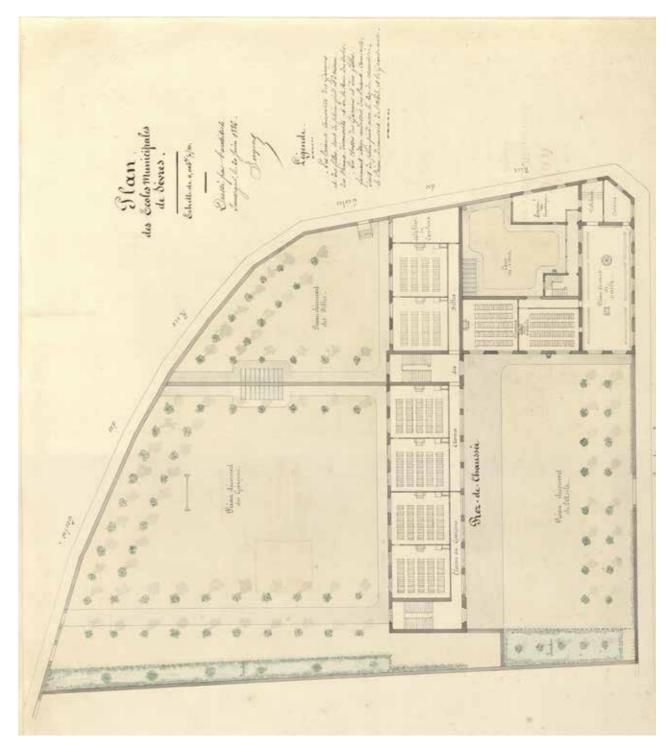
Pour les garçons, les exercices militaires; Pour les filles, les travaux à l'aiguille.

12

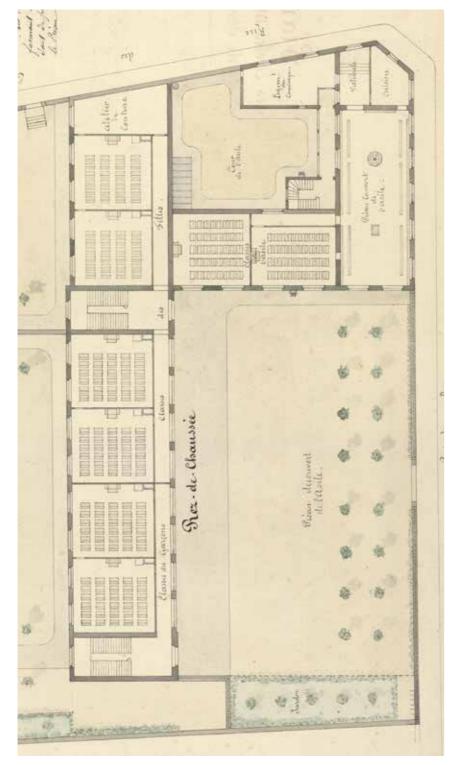
**Document 10** – Loi sur l'enseignement primaire obligatoire. 1882 - **6K93** 

1. Les filles et les garçons apprennent-ils exactement la même chose à l'école d'après cette loi?





**Document 11** – Plan des écoles municipales de Sèvres. Vers 1888 - **TSUP203** 



Document 11 bis – Détail

1. D'après le document 11bis, quelle sa	lle, placée à côté des classes	des filles, prouve encore votre pr	récédente
réponse?			
atelier de menuiserie	atelier de couture	classe de dessin	



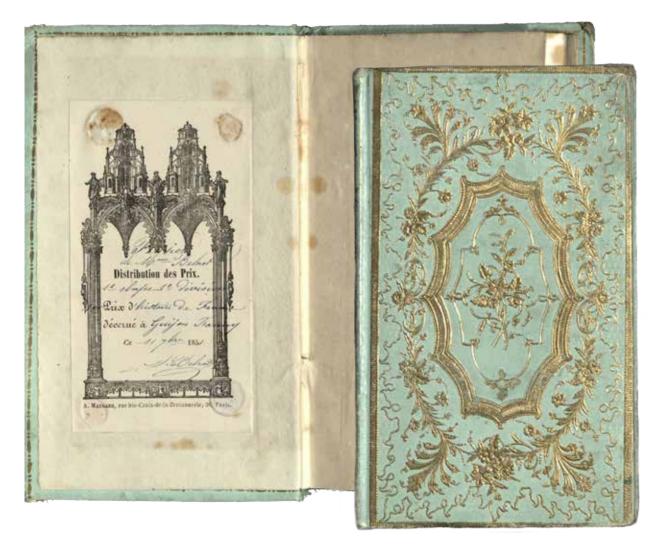
**Document 12** – Photographie. Une salle de l'école des garçons du groupe scolaire Centre rue Hector-G.-Fontaine à Asnières. Vers 1935 - **21Fi218** 

<ol> <li>Que peuvent faire les garçons d activités?</li> </ol>	'après cette photograp	hie pendant que les filles sont occupées à d'autres
du dessin	de la couture	le travail du bois

DATES	CLASSES	NOMS DES ÉLÈVES	MOTIF DE LA PUNITION	TACHE INDIQUÉE	NOMS DES PROFESSEURS
4	6.42	Colombel	/	Dahier à metto au coreron	
		doclina	M	r	
		querrione	1 me co		
		gras	1 De De		in 1
		Broald	1 Var	La numeration	Mount
		Dubant	y	The second second second second	
	601	Berger	Attitude riesolente		
	6° A4 2' A	A C	questions imitiles Devany to lane	6 pays lustoin de l'act au 17 liech	May L
			Birripation, lavardage incoment.	- 0-	
	6 A		Teron repli ann remis . limitation	6 pays lictor	
+	4.42		Devoir non recuit (recidire)	Taire les devois donnés le 21 alobe et	6 14 ax Cagneral
0	6 A5 5e A3	, 0	Plusieur le jons non sues	2h De Kins I. 4. min et fri	Lesvarg
	6º B	Janlines	Décobérisance		,
	,	Chappedelaine	} Bavardage	Legons 7 et 8 traduction et exercices	Glelourt
	9. 1	de Bordelis,		16 0 C T 1 = 1 mg	aug. Bast
	3.42		Paike antise de mes unde	Viyile En. II. là 100	acy .,
	S. WI	Cauch .	Devoir nor unio	Faire le devoir	1 Falomos
	1	gosser			
	42 3	Keil	parene, coler melles	Exercise po to 1164	(in failer
	64. A!	hieto .	1 bare 2006	Ne colors 11. 233-234	5
	- PS	Townson	2ª parene 1º made alajana		( 0.0
11	5 A4	( Terrier		24	If Having
4 nov.		( martini )	desarde continuel	remorges	=   -   -
4 nov.	4 43	Tutot	dinte continues	remyos	

**Document 13** – Registre de punitions du lycée Pasteur à Neuilly. 1932 -**1040W84** 

1. D'après le document 13 (page pré	ecédente), en quelle classe étaient les	élèves Tessier et Martin?
□ 6A4		☐ 3A2
2. À quelle date ont-ils été punis?		
6 octobre 1932	4 novembre 1932	4 novembre 1988
3. Pour quelle raison ont-ils été puni	s?	
☐ bavardages	plusieurs leçons non sues	désordre continuel
4. Quelle a été leur punition?		
☐ ils ont été renvoyés	ils ont dû faire les devoirs donr	nés
ils ont dû faire des exer	cices	



**Document 14** - Livre de prix : C. Filleul de Pétigny, *L'Egypte*, Evreux, 1850. Offert le 11 septembre 1851 - Bibliothèque André-Desguine - **W385** 

1. D'après le document 14, quel es	t le nom de l'élève qui a reçu un	prix?
☐ Guijon Fanny	Auger Ernest	☐ Berger Victor
2. Dans quelle matière cet élève es	st-il récompensé ?	
en arithmétique	en histoire de France	en géographie
3. Quelle est sa récompense ?		
un diplôme	des bonbons	un livre
Art 6 - 1	l est instituă	un certificat d'é-
The second of th		rné après un exa-
		nt se présenter les
enfants dès l'a	ge de onze an	s. The leading sponson

Ceux qui, à partir de cet âge, auront obtenu le certificat d'études primaires, seront dispensés du temps de scolarité obligatoire qui leur restait à passer.

**Document 15** – Loi sur l'école primaire obligatoire, instituant le certificat d'études primaires élémentaires. 1882 - **6K93** 

19

1. Comment s'appelle le diplôme que peuvent obtenir les élèves à partir de 11 ans?

	300
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	
ACADÉMIE  DE PARIS INSTRUCTION PUBLIQUE  DE SEINE-ET-OISE	9
CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES	是
	北海
L'Inspecteur d'Académie du département de Seine-et-Oise, Vu l'article 6 de la loi du 28 mars 1882 et l'article 3 de la loi	2
du 30 octobre 1886;	4
Vu le décret du 21 juillet 1882; Vu l'arrête du 31 juillet 1897;	
Vu le procès-verbal de l'examen subi par Mo Crepon	別が
dans les conditions déterminées par l'arrête susvise;  Vu le certificat en date du <u>Il juin</u> 1900, par lequel la	
Commission cantonale de Levies , siegeant pour la session	
de 1900, atteste que Mo "Crepon Iswew Mountin	1
ne le fancier IIII. à S'éland département de Service et l'est, a été jugé digne d'obtenir le Certificat	N.
d'Etudes primaires.	
Délivre à M Cresson Vous Mondres pour servir et	
valoir ce que de droit.	豪
Signature d Titulaire. L'Suspecteur d'Academie,	7
The set of	1
(1) Nom et prénoms.	。意
	:26

**Document 16** – Certificat d'études primaires élémentaires. 1900 - **TSUP297** 

1. D'après le document 16, quel est le nom de l'élève qui a reçu ce diplôme?				
☐ Crépon Lucien/Louis Florentin ☐ Dubout Anne ☐ Solier Jean				
2. À quelle date l'obtient-il?				
☐ 18 mai 1900 ☐ 28 juin 1900 ☐ 10 juillet 1900				
Document 17 (pages suivantes)				
1. Tous les élèves obtiennent-ils leur certificat d'études primaires ?				
oui non				
2. D'après ses professeurs, comment était l'élève Châtel Eugène ?				
☐ intelligent et moche ☐ intelligent et agité				
peu intelligent et ayant une bonne conduite				
3. À quel âge l'élève Bezançon Charles Auguste a-t-il obtenu son certificat d'études primaires ?				
☐ 11 ans ☐ 12 ans ☐ 13 ans				
4. À quel âge a-t-il quitté l'école ?				
☐ 12 ans ☐ 13 ans ☐ 15 ans				
5. Qu'a-t-il fait à sa sortie de l'école?				
☐ II a travaillé aux champs ☐ II a appris le métier de maçon				
☐ Il est devenu employé d'usine				

T		PUPP	NOMS ET PRENOMS	PROFESSION ET DOMICILE	DATE OF L'ESTRES	DATE pe s'opinion	DATE	OBSERVATIONS
and and	NOME ET PRÉNOMS	DATE	PARAMETER OF PERSONS	PARAMER DE RYTHERS	4 Phylip	de pertificat d'étains primites	de La montre adestrere de l'écule	Indepted parameters than motive returning gods may not for examin the Princes, we applicate, we manufact perchant one officer in Passas at its ascretice.  This is well in These cases and if the active deads, is designed.  If I have goods places even and I figs in 12 and in most order, in designed, but in the case of
# # # # # # # # # # # # # # # # # # # #	Thatd-	13 P. Alla i Sadan	Salare P	Jean a Shahay	r of my	OF NAV.	1891	se maladis surfuction has varactive . See sulligent for sur Lyunto I risk par suite de la falline de susquete luth of . Noccepte onerse schoolim! Na par son col d'élides
402	Januaries Jean Manif	11 5 115 - (1 5 115 - (2000)	Samerlii Saminizad Garrau Annest	Jamaslur	15 2 - 1197	Jrallet 1799	Lout-	Lynn anduit Applying of handler Generalize Intelligent First reques sensibles. It quite livet four formaller. Comments of the blance formaller.
J10 3	Schweitzer	ro Julio 1891. Henri Giorn		Charlie ground	17 5 1AZ		30 x 4 1901	Pleas Course Sense foracter his emport, He fragailles July see fewer of he ratement - By for he program Beginsti ways of the Bold Helion
400	Charles Season	29 gt M	Michel 1 Sterney	Continue the	11 1 119		C1cat 1899	Acouse bears ben encurcher adelliseres empense congresses and per party of the second and second and second for the second land of the second land the second secon
Hos	· Bezangen Cherles Ligare	ngh dge.	Saul Bondel.	on charentie - chy to tong and chy to the tong	10 de 11).	Jun yet	Jules 1904	Denne tomae e don eanaber mais mereptible de considere. Intelligence mergenne Bones emissible et application mutume. L'ful des propris regulars de preside surge soldre s'assaction formaire. Il abbrevious Cl. 3 aucomorphis speciale et agreculture. Girault,
Hi e	Jecourse .	the Meat 1884 Thy Yokin	Latie George Cate Justin Way	Compleye	Januar 1895	Juc	Il facility	and discharge the markey william ages, having million and the little have major de de description de descriptio
407		11 ch 116	- District Control of the Control of	La Folio 4 Nortony	20/14	J. 1893		bane his nighter Beracher very bone Soldlyone any Come Sulvation parts tomas Regule undeblike Source de Gelfral & Clade. I suite l'acte pour apprende le milier de marcon
Ai s	Bourbon Supply to Man'	r jam Alb Ming.	se Greener	growth althout for son toland.	hjimi 18	Jun 1899	Sint.	Some from , ben some der middligene per dertligger Sections.
ноп	Guerin Litar Lugio Vieles	21 mii 186	Jim dans		ss family	Jullet-	Asid 199	Onehrect of refficiele - caractere de fficele - the left gene ardens it enfacts de Mange de Markenil - tollen am Cart & Elical Limit
Aio	Sein Rein	3 do 1815 Morrallion	Charles Stewart	Coperation in	25 paringly	4	3 millet 1999	Ang bann luna Enrocker ombragere Substiguer nasymne sin depplication, an Assessed Substantion, necknown Sound conduct habite so desiry - tersocalle one champs

**Document 17** – Registre matricule d'inscription de l'école de garçons, 11 boulevard du Midi à Nanterre. 1896-1904 - **1978W3** 

## **Archives départementales**

137, avenue Frédéric-et-Irène Joliot-Curie 92000 Nanterre

## **Renseignements**:

01 41 37 11 02 archivesdepartementales@hauts-de-seine.fr archives.hauts-de-seine.fr

Contact pour les personnes en situation de handicap : 01 41 37 13 08

